



NOM de l'enfant : Né(e) le :

Prénom : Commune de résidence :

N° de téléphone du responsable légal : Personnel :

Travail : Adresse mail :

Bulletin d'inscription à retirer et à déposer à la mairie ou à la garderie.

L'inscription se fait de préférence pour les 6 ou 7 mercredis de la période et/ou, dernier délai, une semaine avant.

N° téléphone : 05 55 85 21 54 Mail : mairie@mansac.fr

Absence : prévenir la mairie au plus tard la veille.

Lors de la première inscription si cela n'a pas été fait en début d'année scolaire, fournir :

- la fiche d'inscription à la garderie et à l'étude surveillée.
- L'attestation d'assurance périscolaire.

Autorisation : si je ne peux pas reprendre moi-même mon enfant à l'issue de la garderie, j'autorise mon enfant à quitter l'enceinte de la garderie du mercredi avec :

- Mr ou Mme
- Mr ou Mme

MERCREDIS DE JANVIER/FEVRIER 2026

	Garderie Matin	Garderie Soir	Matin	Repas de midi	Après-midi	Journée avec repas
	7h15-9h	17h-19h	9h-12h	Entourer l'option choisie	13h30- 16h30	9h-16h30
Mercredi 07/01				Oui - Non		
Mercredi 14/01				Oui - Non		
Mercredi 21/01				Oui - Non		
Mercredi 28/11				Oui - Non		
Mercredi 04/02				Oui - Non		

Cocher les jours d'inscription à la garderie municipale du mercredi

Le2025/2026

Signature :